



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 03.10.2018

Numéro de publication: SR01-0000000070

Canton: VS

Entité de publication:

Fiduciaire Piller et Associés SA, Route de la Drague 41, 1950 Sion

Sur mandat de:

Zelmed SA

Avenue des Alpes 38

1814

La

Tour-de-Peilz

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus 4WELL SA mit 4WELL SA

Organisation transférante:

4WELL SA

Route de la Drague 41

1950 Sion

Organisation reprenante:

4WELL SA

Route de la Drague 41

1950 Sion

Publication de la fusion dans la FOSC: 28.09.2018

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

28.12.2018 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Anmeldestelle:

4Well SA

Route de la Drague 41

Case postale 4124

1950 Sion